



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

**toulouse
métropole**

Toulouse, le 25 octobre 2019

Monsieur Jean-Louis DUCASSÉ
Vice-Président
Association du Quartier Chalets Roquelaine

ducasse.jl@live.fr

Références à rappeler : JLM/MC/19 065 185-sbd

Monsieur le Vice-président,

Vous avez attiré mon attention sur la dangerosité que représente la sortie du Jardin du Verrier et vous sollicitez un nouvel aménagement pour protéger ce secteur, et notamment la rue Godolin.

En tout premier lieu, il est à noter qu'à la fin de l'année 2016, le déploiement de coussins berlinois avait été décidé en accord avec l'association du Quartier Chalets Roquelaine, à l'échelle du quartier dans son ensemble.

Pour la rue Godolin, l'aménagement d'un plateau ralentisseur n'avait pas été retenu par les services techniques de Toulouse Métropole, mais des solutions alternatives ont été mises en œuvre :

- le marquage d'un passage piéton rue Godolin (en conformité avec les principes de la continuité piétonne et les accès pour les personnes à mobilité réduite). Ce traçage a notamment donné lieu à des abaissements de bordure et son axe a fait l'objet d'une étude par le Pôle territorial Centre de Toulouse Métropole, en charge de ce secteur ;

- le projet de marquage de rappel de la zone 30 : annonce de l'entrée dans la zone 30 indiquée au début de la rue Godolin, marquage « 30 » encerclé sur la chaussée, après l'intersection avec la rue Antonin Perbosc (où le passage piéton a été rénové). Ce projet a d'ailleurs été validé lors d'une réunion organisée le 11 septembre dernier, à laquelle mon collègue Jean-Michel LATTES, Vice-président de Toulouse Métropole en charge de la coordination des politiques de transport et de déplacement, avait convié le représentant de l'association du Quartier Chalets Roquelaine.

Par ailleurs, la rue Godolin bénéficie de plusieurs éléments modérateurs de vitesse, et notamment un ralentisseur en entrée de rue (côté avenue Honoré Serres) et un ralentisseur en fin de rue (côté rue de la Balance).

.../...

Dans l'immédiat, je vous invite à vous rapprocher de ma collègue Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, Maire de votre quartier, qui, comme vous le savez, reste votre interlocutrice privilégiée pour évoquer ces questions ou tout autre point vous tenant à cœur concernant votre secteur.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement à tous,
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC